

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: 20

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poste fortifié. Une reconnaissance de cavalerie vient d'arriver, de retour de Amanzekanse. Elle a repris deux canons de la batterie Harness, qui avaient été perdus à Isandlana. Un télégramme du quartier-maître général annonce le départ de divers régiments ou batteries, en route les uns pour l'Inde, les autres pour l'Angleterre, Sainte-Hélène, etc. Des tempêtes règnent le long de nos côtes, les rivières sont en pleine crue ; le pont sur la Tugela est en partie détruit. Le trafic avec Saint-Paul est interrompu. La colonne de Baker-Russel s'est portée, le 8, du fort Cambridge à trois milles au sud de Jugue-Mountain dans la direction d'Inhalazatyé et d'Euhlongana (fort George). »

Capetown, le 19 août. — « Le nouveau kraal de Cettiwayo à Amanzekanze a été détruit le 13 août. La cavalerie poursuit de très près Cettiwayo, qui, avec quelques partisans, s'enfuit vers le sud à travers les forêts. Les trois fils de Cettiwayo et plusieurs chefs importants ont fait leur soumission. Ils ont amené au camp 650 têtes de bétail. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Comité central de la Société fédérale des sous-officiers à M. le Rédacteur de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne.

Genève, le 6 septembre 1879.

Nous avons recours à votre obligeance pour vous prier de vouloir bien insérer dans votre honorable journal le communiqué suivant :

« Le Comité central de la Société fédérale des sous-officiers prévient les membres que les travaux écrits, qui n'ont pas été primés ou mentionnés par le Jury, sont à la disposition de leurs auteurs, qui peuvent les réclamer au Comité central de Genève, en indiquant la devise du travail. »

Dans cette attente, veuillez agréer, M. le Rédacteur, avec tous nos remerciements, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité Central :
Le Vice-Président,
Fréd. KURSNER,
Maréchal-des-logis-chef.

BERNE. — D'après le rapport de gestion de 1878 l'effectif du contingent bernois est, dans l'élite, de 21,806 hommes, et dans la landwehr de 16,557, ce qui donne un total de 38,363 hommes répartis comme suit : états-majors 156 officiers, infanterie 31,041 hommes, cavalerie 1063, artillerie 4519, génie 1180, troupes sanitaires 318 et troupes d'administration 106 hommes. Il y a environ 32 officiers à la disposition du Conseil fédéral dont 13 officiers d'état-major général et 17 secrétaires. Le nombre des exemptés soumis à la taxe militaire est de 44,518 ; 898 sont en outre libérés de la taxe.

Les dépenses militaires du canton se sont élevées en 1878 à 381,384 fr. L'administration des casernes a coûté 59,521 fr., dont la Confédération a remboursé 34,121 francs, de sorte que l'Etat de Berne a dépensé de ce chef 25,400 fr. Le nombre des sociétés de tir dont les statuts ont été sanctionnés par la direction militaire est de 426, avec 14,859 membres. Les dépenses pour le tir ont été de 45,450 fr., non compris 19,202 fr. accordés pour primes par la Confédération.

BALE. — Le *Volksfreund* annonce que le tireur et le cibare qui, lors du Tir fédéral, s'étaient mis d'accord pour falsifier une série de cartons au profit du premier, de telle sorte que celui-ci, tireur assez médiocre, se trouvait avoir fait 200 points en 120 coups, ont été déclarés par le tribunal pénal coupables de tentative d'escroquerie et condamnés chacun à un mois de prison et solidairement aux frais du procès.

NEUCHÂTEL. — Dans sa séance du 28 août, le Conseil d'Etat a nommé :

a) Au grade de capitaine, le premier lieutenant d'artillerie Hartmann, Jean-Edouard, domicilié à Neuchâtel, rang de ce jour ;

b) Au grade de premier lieutenant, les lieutenants d'artillerie :

Grâa, Henri-Edouard, domicilié au Locle, rang de ce jour ;

DuPasquier, Louis, domicilié à Genève, rang du 29 courant ;

Dubied, Edouard, domicilié à Couvet, rang du 30 courant ;

c) Au grade de capitaine d'infanterie, le premier lieutenant Calame, Louis-Samuel, domicilié à Neuchâtel, rang du 29 courant.

— Le troisième détachement de recrues de la II^e division, en service à Colombier, a fait dimanche une course militaire par la Tourne et la Sagne à la Chaux-de-Fonds. Son arrivée dans cette ville a été heureusement combinée avec les manœuvres du corps de cadets, infanterie et artillerie. D'après le programme qui avait été publié, il s'agissait d'arrêter sur le plateau situé entre le Reymond et Boinod le détachement de recrues et de lui livrer bataille.

A 1 1/2 heure précise a eu lieu l'attaque, puis la retraite, bien soutenue; puis, une vigoureuse résistance aux Crosettes, à la lisière de la forêt; enfin, la rentrée en ville des deux corps, à 3 heures précises.

Une foule de personnes ont assisté à ces inoffensives, mais intéressantes manœuvres, pendant lesquelles il n'y a eu aucun accident.

Le détachement était sous le commandement de MM. le colonel de Salis, instructeur-chef de la II^e division, lieutenant-colonel de Crousaz et major Raymond de Bocard. C'est une belle troupe, bien disciplinée, et qui fournira à la division de précieux éléments.

Nos jeunes soldats ont pu, la consigne levée, visiter la ville, que la plupart n'avaient jamais vue. Ils ont été cantonnés au Manège. L'ordinaire de la troupe s'est fait à la Cuisine populaire.

Lundi matin, à 6 1/2 heures, le détachement est parti pour Cernier et Fontainemelon, où il devait passer la nuit pour rentrer le lendemain à Colombier.

(National.)

AUSTRO-HONGRIE. — La marche des Autrichiens pour occuper le sandjak de Novi-Bazar a commencé le 10 septembre. Les troupes commandées sont les 24^e, 41^e et 44^e régiments d'infanterie; les 25^e et 32^e bataillons de chasseurs; 3 batteries de montagne; 1 télégraphe de campagne; 1/3 de section de santé, l'ambulance de la 1^{re} division d'infanterie et un lazareth de campagne.

La 1^{re} division d'infanterie servira de réserve.

Dans le cas probable où l'occupation se ferait sans obstacle, les 41^e et 44^e régiments avec un bataillon de chasseurs formeraient la garnison du sandjak et les autres troupes rétrograderaient.

Cette occupation terminera, pour le moment, le programme d'action de l'Autriche-Hongrie dans la péninsule du Balkan. Les provinces de Bosnie, d'Hergégovine et le sandjak de Novi-Bazar peuvent être considérés comme définitivement annexés à l'empire des Habsbourg.